

**COMPTE RENDU ET DELIBERATION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT REMY DES MONTS du 06 avril 2017**

L'an deux mil dix-sept, le six avril à 20 heures 15, le conseil municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué en date du 29 mars 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARTIER Maire.

<p>Date de convocation : <b>29/03/2017</b></p> <p>Date d'affichage procès-verbal de la réunion : 07/04/2017</p> <p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présents : 10</p>	<p><b>Présents</b> : M. CHARTIER Philippe, Maire, Mmes : CORBIN Elisabeth, Charlotte LETOURNEUR, RICHARD Sabrina MM : LECUREUR Hubert, MURAIL Gilles, JUGLET Arnaud, PAYSAN David, PERRIN Geoffrey, Thierry RUEL.</p> <p><b>Absent excusé(es)</b> : Mme, Fanny GISSELERE, Rémy YVON</p> <p><b>Absents</b> : Mme Isabelle GOULETTE, LALOI Jacky.</p> <p><b>Secrétaire</b> de séance nommé : Hubert LECUREUR</p> <p>Secrétaire administrative Catherine HARDOUIN GILOUPPE</p>
---	---

Le compte rendu de la réunion de conseil du 23 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

- ⇒ Vote du compte de gestion, compte administratif, et affectation des résultats 2016 du budget principal
- ⇒ Vote des Subventions aux associations 2017
- ⇒ Vote des taux d'impositions 2017
- ⇒ Inscription des devis en investissement (Jeux, rehausse camion, placards écoles, mur garderie et barrières, ...)
- ⇒ Vote du budget principal 2017
- ⇒ Vote du compte de gestion, compte administratif, et affectation des résultats 2016 du budget lotissement
- ⇒ Vote du budget Lotissement 2017
- ⇒ Vote du compte de gestion, compte administratif, et affectation des résultats 2016 du budget Assainissement
- ⇒ Vote du budget Assainissement 2017
- ⇒ Renouvellement contrat photocopieur
- ⇒ Questions diverses

\*\*\*\*\*

<b>Délibération 2017- 24</b>	<b>VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET PRINCIPAL</b>
----------------------------------	--

**Le conseil municipal**

Après avoir fait présenter le budget de **l'exercice 2016** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2016**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2016** celui de tous les titres de recettes émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les dépenses et recettes ont bien été réalisées :

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1<sup>er</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2016**,  
y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

<b>Délibération 2017- 25</b>	<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL</b>
----------------------------------	---

Retrait de Monsieur CHARTIER, maire

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Elisabeth CORBIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2016** dressé par Monsieur Philippe CHARTIER, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1-Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou déficit	ou excédent	ou déficit	ou excédent	ou déficit	ou excédent
Résultats reportés		<b>239 785,57</b>	92 567,07		92 567,07	239 785,57
Opérations de	385 620,03	467 276,88	150 901,33	128 353,17	536 521,36	595 630,05
<b>TOTAUX</b>	<b>385 620,03</b>	<b>707 062,45</b>	<b>243 468,40</b>	<b>128 353,17</b>	<b>629 088,43</b>	<b>835 415,62</b>
Résultats de clôture		321 442,42	115 115,23			206 327,19
<b>Reste à Réaliser</b>			51 386,83	2 234,00	51 386,83	2 234,00
TOTAUX CUMULES			49 152,83		49 152,83	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>321 442,42</b>	<b>164 268,06</b>			<b>157 174,36</b>

2-Constata, aussi bien pour la comptable principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice **2016** et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3-Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4-Arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

<b>Délibération 2017- 26</b>	<b>VOTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT 2016– BUDGET PRINCIPAL</b>
----------------------------------	---

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l' affectation du résultat de fonctionnement 2016  
Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	81 656.85€
Résultats antérieurs reportés R 022 du compte administratif	239 785.57€
Résultats à affecter	321 442.42€
Solde d'exécution cumulé d'investissement de	- 115 115.23€
Solde des restes à réaliser en investissement	-49 152.83€
Besoin de financement	164 268.06€
Affectation	
Affectation en réserves R 1068 en investissement au minium pour la couverture du besoin de financement	164 268.06€
Report en exploitation R 002	157 174.36€

<b>Délibération</b> <b>2017- 27</b>	<b>VOTE DES SUBVENTIONS</b>
--	-----------------------------

Comme Chaque année, le conseil vote les subventions aux associations comme suit :

	2017	Retrait membres	Présents votants	vote pour	vote contre	absten tions
<b>ASSOCIATIONS ST REMY DES MONTS</b>						
Amicale des parents d'élèves de la Dive	150,00 €		10	7	1	2
Association sports et loisirs ASEL (Tennis) de St Rémy des Monts	150,00 €	1	9	9		
Ass scolaire Intercommunale de la Dive (basket)	150,00 €		10	10		
Cantine scolaire	1 000,00 €	1	9	9		
Comité des Fêtes (tulipes selon année)	550,00 €		10	10		
Coopérative scolaire de St Rémy des Monts	150,00 €		10	10		
AMICALE des Anciens (compensation à voir sur 2 ans )	0,00 €		10	10		
L'association de la Pêche Rémymontaise	150,00 €		10	10		
GDON groupement de défenses des organismes nuisibles (créé le 15 mars 2016) demande 100€	100,00 €		10	10		
<b>AUTRES ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b>						
Groupement et embellissement du canton de Mamers	50,00 €		10	10		
Comice Agricole de Mamers	100,00 €		10	10		
Concours animaux de viande	100,00 €		10	10		
La Gaule du Saosnois	100,00 €		10	10		
Art et fléchir	50,00 €	1	9	9		
Ass pour le Don du Sang bénévole du canton de Mamers	50,00 €		10	10		
<b>Autres (selon années)</b>						
1-Ass dple infirmes cérébraux IMC Sarthe	50,00 €		10	10		
5-VMEH de l'Orne (Mamers) : visite des malades dans les établissements hospitaliers	50,00 €		10	10		
2-AFM Ass Française contre les myopathies	0,00 €		10	10		
3-ADAPT centre de rééducation porfessionnelle 1 bd de maule 7250 St Saturnin	0,00 €		10	10		
4-ADMR MAMERS LA FRESNAYE SUR CHED	0,00 €		10	10		
6-Résidents de l'HEPAD Marolles : pour organisation loisirs, animation	50,00 €		10	10		
7-AFSEP : sclérose en plaques	50,00 €		10	10		
8-AFSA : syndrome d'Angelman / personnes atteintes de déficience intellectuel et moteur, épilepsie, etc...	50,00 €		10	10		
9-ADEPEI (Ass Départemental des amis et des parents de persennes ayant un handicap mental	50,00 €		10	10		
10-Association soins infirmiers à domicile 11 bd de l'europe 72600 MAMERS	50,00 €		10	10		
11-Asidpa,Mamers : Ass de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées 17 rue Ledru Rollin	50,00 €		10	10		
12-Croix rouge Française	50,00 €		10	10		
13-Mutilés de la voix- visite des malades et interventions écoles infirmières	50,00 €		10	10		
<b>TOTAL</b>	<b>3 350€</b>					

Délégation 2017- 28	<b>PROPOSITIONS EN INVESTISSEMENT 2017</b>
------------------------	--

Suite à la commission finances et commission fleurissement de mars 2017, le maire propose au conseil une estimation, hormis les précédentes décisions et RAR, des travaux ou acquisitions suivantes :

2188	Illuminations Noel (voir magasin et autres axes 2018) auprès des établissements BALDER	<b>2 652 €</b>
2188	Jeux terrains table pique- nique	7 500 €
21571	Rehausse camion 2017	990 €
2188 ou 2313	selon travaux ou acquisitions Placards école- placage- réfection du mur	1 500 €
2312	Mur garderie par Essaimage	3 900€
2312	Barrières sécurité + barrière logement Montgrignon	2 600 €
2313	Remplacements des radiateurs logements locatifs	5 000 €
2313	Toilettes la Roseraie	500€
2315	Relèvement des trottoirs route de Montgrignon	1 000€
2315	Branchement ERDF La Bussonnerie	2 743€

**A l'unanimité**, le conseil **vote au budget** les propositions ci-dessus et charge le maire de solliciter ou signer les devis correspondants.

Délégation 2017- 29	<b>VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2017</b>
------------------------	---

Considérant l'évolution des bases, et **à l'unanimité**, le conseil **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition 2017 comme suit :

Taxe d'habitation	18.80%
Taxe foncière Bâti	11.90%
Taxe foncière non bâti	31.85%

Soit un produit attendu de **208 562€**

Et un produit nécessaire de **174 172€** à l'équilibre du budget compte tenu de :

- Allocations compensatrices pour **12 183€**
- Prélèvement GIR pour **46 573€**

Une hausse de 0.5% à 1% est envisagée pour 2018. Des simulations seront sollicitées auprès du comptable de la collectivité avant le vote du budget 2018.

Délibération 2017- 30	VOTE DU BUDGET 2017 – BUDGET PRINCIPAL
--------------------------	--

Après avoir reporté les résultats, le conseil **A DECIDE à l'unanimité** de voter le budget principal 2017 en équilibre en dépenses et recettes comme suit :

**INVESTISSEMENT : 315 178 €**

**FONCTIONNEMENT : 608 359 €**

Délibération 2017- 31	VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET LOTISSEMENT
--------------------------	---

#### Le conseil municipal

Après avoir fait présenter le budget lotissement de **l'exercice 2016** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2016**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2016** celui de tous les titres de recettes émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les dépenses et recettes ont bien été réalisées :

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1<sup>er</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2016**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Délibération 2017-32	VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET LOTISSEMENT
-------------------------	--

Retrait de Monsieur CHARTIER, maire

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Elisabeth CORBIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2016** dressé par Monsieur Philippe CHARTIER, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		47 782,00 €	109 011,43 €		109 011,43 €	47 782,00 €
Opérations de	47 782,00 €	0,00 €	0,00 €	47 782,00 €	47 782,00 €	47 782,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>47 782,00 €</b>	<b>47 782,00 €</b>	<b>109 011,43 €</b>	<b>47 782,00 €</b>	<b>156 793,43 €</b>	<b>95 564,00 €</b>
Résultats de	<b>0,00 €</b>		<b>-61 229,43 €</b>			<b>-61 229,43 €</b>
Reste à Réaliser						<b>0,00 €</b>
<b>TOTAUX CUM</b>	<b>0,00 €</b>		<b>-61 229,43 €</b>			<b>-61 229,43 €</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>0,00 €</b>		<b>-61 229,43 €</b>			<b>-61 229,43 €</b>

2- Constate, aussi bien pour la comptable principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de

l'exercice **2016** et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3- Arrête à l'**unanimité**, les résultats définis tels que résumés ci-dessus

Délégation 2017- 33	<b>VOTE DU BUDGET 2017 – BUDGET LOTISSEMENT</b>
------------------------	---

Après avoir reporté les résultats, le conseil a **DECIDE à l'unanimité** de voter le budget du Lotissement des  
ouches 2017 en équilibre en dépenses et recettes comme suit :

**INVESTISSEMENT : 99 449.43€**

**FONCTIONNEMENT : 61 229.43€**

Délégation 2017-34	<b>VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT</b>
-----------------------	---

#### **Le conseil municipal**

Après avoir fait présenter le budget assainissement de l'**exercice 2016** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'**exercice 2016**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'**exercice 2016** celui de tous les titres de recettes émis et celui des mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les dépenses et recettes ont bien été réalisées :

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées

du **1<sup>er</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2016**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Délégation 2017- 35	<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT</b>
------------------------	--

Retrait de Monsieur CHARTIER, maire

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Elisabeth CORBIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2016** dressé par Monsieur Philippe CHARTIER, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1-Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		8 647,46 €	28 011,95 €	0,00 €	28 011,95 €	8 647,46 €
Opérations de l'exercice	26 435,26 €	16 799,78 €	8 077,34 €	34 525,74 €	22 525,12 €	51 325,52 €
<b>TOTAUX</b>	<b>26 435,26 €</b>	<b>25 447,24 €</b>	<b>36 089,29 €</b>	<b>34 525,74 €</b>	<b>50 537,07 €</b>	<b>59 972,98 €</b>
Résultats de clôture		-988,02 €		-1 563,55 €		-2 551,57 €
Reste à Réaliser						0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>-988,02 €</b>		<b>-1 563,55 €</b>		<b>-2 551,57 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>-988,02 €</b>		<b>-1 563,55 €</b>		<b>-2 551,57 €</b>

2-Constata, aussi bien pour la comptable principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice **2016** et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3-reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4-Arrête, à l'**unanimité**, les résultats définis tels que résumés ci-dessus

<b>Délibération 2017- 36</b>	<b>VOTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT 2016– BUDGET ASSAINISSEMENT</b>
----------------------------------	--

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l' affectation du résultat de fonctionnement 2016

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de l'exercice	- 9 635.48€
Résultats antérieurs reportés R 022 du compte administratif	8 647.46€
Résultats à affecter	- 988.02€

Solde d'exécution cumulé d'investissement de	-1 563.55€
Solde des restes à réaliser en investissement	0-€
Besoin de financement	1 563.55€

Affectation	
Affectation en réserves R 1068 en investissement au minium pour la couverture du besoin de financement	
DEFICIT Reporté en exploitation <a href="#">D 002</a>	-988.02€

<b>Délibération 2017- 37</b>	<b>VOTE DU BUDGET 2017 – BUDGET ASSAINISSEMENT</b>
----------------------------------	--

Après avoir reporté les résultats, le conseil **A DECIDE à l'unanimité** de voter le budget ASSAINISSEMENT 2017 en équilibre en dépenses et recettes comme suit :

**INVESTISSEMENT : 17 219€**

**FONCTIONNEMENT : 24 166€**

<b>Délibération 2017-38</b>	<b>RENOUVELLEMENT CONTRAT PHOTOCOPIEUR</b>
---------------------------------	--

Le contrat de location de la photocopieuse arrivant à terme au 01 décembre 2017, le maire présente au conseil deux nouvelles propositions pour un renouvellement de contrat de 5 ans.

Après étude des devis, et à l'unanimité, le conseil charge le maire de signer le contrat avec la société DACTYL BURO mieux-disante, à compter du 15 mai 2017 aux caractéristiques suivantes :

- ❖ Appareil KONICA MINOLTA BHC 258

Contrat Full services incluant :

- ❖ 4500 pages noires et 3000 pages couleur pour un loyer trimestriel de **230€ H.T.**
- ❖ Pages supplémentaires noires : 0.0035€
- ❖ Pages supplémentaires couleurs : 0.035€

<b>Délibération 2017-39</b>	<b>TRAVAUX VOIRIE –DEMANDE AMENDES DE POLICE-</b>
---------------------------------	---

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations suivantes :

1-Aménagement des abords de la garderie. L'implantation de barrières permettra de sécuriser l'attente du car scolaire et donnera un caractère urbain à la voie. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à **774€ H.T** soit 928.80€ TTC .

2-Passage piétonnier entre l'école et la garderie notamment, une partie du trottoir rue du Vairais nécessite une réfection afin de rendre plus stable et plus sécurisant son cheminement.

Ces travaux sont estimés **4 497.50€ H.T** soit 5 397€ TTC

3-Le trottoir chemin des vignes présentant une érosion importante, rend difficile le cheminement piétonnier. Des travaux de reprise sont estimés à **1 222.50€ HT** soit 1 467€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de réaliser ces travaux d'aménagement

S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2017 et les inscrire au budget en section d'investissement,

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.



**Délibération  
2017-40****AMENAGEMENT TERRAIN DE LOISIRS – DEMANDE DE SUBVENTION**

Afin de compléter l'aménagement du terrain de loisirs et apporter des points de repos ponctuels pour les personnes plus âgées ou à mobilité réduite, il a été proposé d'installer des tables pique-nique autour des différentes structures du terrain de loisirs (autour de l'étang et près du chalet correspondant au terrain de tennis et terrain de pétanque)

Il est également proposer de compléter l'enceinte des jeux pour enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de réaliser ces acquisitions estimées à 7 500€ sur l'année 2017 et les inscrire au budget en section d'investissement.

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre des petits équipements touristiques publics.



### QUESTIONS DIVERSES-

#### MAM

Le maire informe le conseil, que trois assistantes maternelles (2 de st Vincent et 1 de St Rémy des Monts) lui ont fait part de leur projet de s'installer en MAM (maison d'assistantes maternelles) à St Rémy des Monts, rue du Vairais. Chaque assistante est dotée d'un agrément pour 4 enfants de 0 à 6 ans. Un permis de construire est en cours.

#### ACAFN – Nettoyage du Monument aux Morts

Le maire présente au conseil un devis sollicité par l'ACPN pour le nettoyage et une gravure sur le monument aux morts qui s'élève à 580 €. L'association a proposé de participer en ne percevant pas de subvention pendant 2 ans, ou à voir selon leurs recettes.


#### COMMISSION FLEURISSEMENT

Les anciens sujets d'illuminations ne seront pas repris par la société contactée par les nouveaux achats. Cependant il a été proposé d'établir un devis de réhabilitation (à priori le coût serait plus élevé qu'un sujet neuf). Au vu du devis s'il n'est pas décidé de les réhabiliter, la société préconise de revendre le matériau alu. Par ailleurs, une location de sujets s'élève entre 120€ à 140€ par sujet par an

Il serait souhaitable de continuer l'an prochain de plus petits motifs pour les lotissements, les mats étant plus bas. De même à voir pour le secteur du magasin.

#### SIDPEP

Le président sollicite un accord pour la mise en place du réseau projeté, à savoir une canalisation d'eau potable entre les forages des « Petits Parcs », du « Moulin de Contrelle » et le site de « Bel Air » de Saosnes dans l'emprise des voies communale et chemins ruraux. Un rendez-vous sera pris avec la commission et le président.



## **TOUR DE TABLE :**

M MURAIL : suite à la commission finances, Il a été proposé d'étudier la renégociation des emprunts supportés par la commune.

Une étude sera lancée prochainement

M MURAIL annonce qu'il est envisagé de procéder à la réfection du terrain de Tennis et sollicite la commune pour prendre en charge ces travaux avec participation de l'association.

L'Asel reviendra vers la commune à réception de devis.

## **REUNIONS**

Commission travaux et bâtiments ou autres : **mercredi 10 mai 18h30**

- Aménagement et étude pour demande de devis tables et jeux
- Choix méthode pour les travaux de la salle polyvalente

La séance est levée à 23h30.